

La Lettre de Défense et République

Août 2010, N°24

« Ce sont les hommes, et non les pierres, qui font la force des remparts de la cité »

EDITORIAL

Cette édition estivale de notre lettre aborde la signification du 14 juillet. Elle exprime aussi le sentiment de délaissement des questions de défense par la nation. Le doute étreint en effet la communauté militaire. Toujours obéissante, se réformant sans rechigner, sa place dans la société se restreint en terme de visibilité, de considération par sa banalisation voulue par nos élites civiles, de puissance aussi.

Or cette année est certes celle de la commémoration de l'indépendance de nos anciennes colonies, mais aussi celles de deux défaites majeures de la France et de ses armées : 1870 et 1940. Dans les deux cas, les institutions ont subi des modifications majeures suite à l'écrasement des armées françaises construites par les différents pouvoirs politiques.

Déclarée le 19 juillet 1870 par la France suite à la dépêche d'états-majors, la [guerre de 1870](#) est cependant beaucoup plus révélatrice. L'armée française « *vieillissante, fort peu préparée à une guerre européenne, démoralisée par le désastre de l'expédition au Mexique* » subit une défaite majeure. Les journées parisiennes des 3 et 4 septembre 1870 portent Gambetta au pouvoir. Il cumule bientôt les fonctions de ministre de l'intérieur et de la guerre, déplace les généraux, les préfets, les fait remplacer par des hommes de confiance, conduit la guerre lui-même en faisant appel au peuple pour repousser l'ennemi. En effet, il est pour la suppression des armées permanentes...

Il y a peut-être quelques sujets de réflexions en cette période troublée et instable en 2010.

Le président

Sommaire

Morts au Combat	1
Défilé du 14 juillet 2010, Symbole ou parade ?	1
Le coup de gueule ! La fin tragique de l'otage M. Germaneau	4
Le coup de cœur. RMT, un ancien de Koufra décoré	4
Outrage au drapeau français	4
L'affaire WikiLeaks et l'armée française	5
La France s'arme contre les cyber-attaques (interview dans la presse) ...	5
Brève	6
Bibliographie	6
Question parlementaire choisie : le renseignement en France	8

Morts au Combat

Deux camarades du 21e Rima de Fréjus, le lieutenant Lorenzo Mezgasalma et le caporal Jean-Nicolas Panezyck, sont décédés des suites de leurs blessures en Afghanistan le 23 août 2010. Nous nous associons à la douleur de leurs familles et saluons leur engagement assumé jusqu'au sacrifice de leur vie pour les valeurs de la France. Il n'est malheureusement pas sur que ce sacrifice soit bien compris par la majorité des Français.

Défilé du 14 juillet 2010, Symbole ou parade ?

« *Au moins une fois par an les militaires sont à l'honneur et ils le méritent bien !* », ... Non, ce n'est pas une citation d'une personnalité politique ou d'un journaliste, ce n'est qu'une expression que les militaires auraient certainement bien aimé entendre.

La perception des questions concernant la Défense

Tout le reste de l'année, la nation n'exprime que très timidement sa reconnaissance à tous ces militaires à qui l'on demande de défendre des causes avec une parfaite obéissance. Plus souvent les médias critiquent leur action, leur mentalité si ce n'est avec l'appui des politiques eux-mêmes. Des élus de Paris se sont même manifestés sur le sujet militaire pour demander de supprimer le traditionnel défilé du 14 juillet « *pour économiser de l'argent et pour empêcher que des produits polluants, du CO2 et des décibels soient relâchés dans l'atmosphère* ». A ces économes de proposer que l'argent ainsi économisé serve à « *promouvoir des rassemblements populaires à Paris et dans toute la France, dans le cadre de la fête nationale* ». Le défilé et les questions de Défense ne suscitent visiblement en France que ce genre d'idées déconcertantes. Cette journée aurait pu être l'occasion d'expliquer aux Français ce qui va advenir de leur armée, de préciser une politique de Défense claire alors que nous nous engageons sur plusieurs théâtres d'opérations extérieures, comment et pourquoi des jeunes Français vont y laisser leur vie. Pour cette année encore, ces questions resteront en suspens, mais cela ne perturbe pas grand monde de toute façon. Nous vivons au jour le jour et peut-être ne vaut-il mieux pas se pencher sur les perspectives d'avenir. Elles pourraient nous surprendre désagréablement.

La communication

Quoiqu'il en soit, force est de constater que ceux qui sont les plus fiers de ce 14 juillet sont les militaires eux-mêmes. Certes les Français aiment dans leur grande majorité les voir défiler, et c'est vrai qu'ils ont fière allure. Mais c'est plutôt à partir du spectacle donné sur les Champs Elysées que les spectateurs présents vibrent, dont d'ailleurs une partie est composée de touristes étrangers.

Il est fort probable que les militaires n'aient donc pas ressenti le respect profond que la nation leur doit. En termes d'innovation, tout a néanmoins été pensé pour capter la sympathie envers eux, à ces serviteurs de l'Etat qui sont bien loin de ressembler à d'autres jeunes Français qui expriment leur joie de vivre dans un pays démocratique en se pliant à la coutume tribale de brûler des voitures en ce jour de fête nationale.

Il est vrai que les efforts de communication des membres du gouvernement sont louables. N'a-t-on pas entendu Eric Woerth « oser » avouer avoir fait son service militaire et d'en garder un bon souvenir, une leçon d'**humilité** qui l'honore. Il relève le niveau entretenu par la classe politique et les commentateurs des chaînes de télévision françaises qui ne brillent que par leur suffisance en traitant du sujet militaire sans grande conviction et un certain mépris. Lors de l'échange télévisé entre la France et l'Afghanistan, le général commandant les Forces n'était en réalité relégué qu'à un rôle de figurant, ne pouvant pas terminer ses phrases. En aucun cas il n'a pu s'exprimer alors que son expérience du terrain aurait pu **éclairer** bien des Français sur les raisons de notre présence dans ce pays.

En ce qui nous concerne, nous étions dans le public sur les Champs-Élysées, et les propos machistes et douteux de journalistes que nous avons entendus envers des sous-officiers féminins en disent long sur l'état d'esprit des médias français. Notre chef suprême des armées pour sa part s'est attardé à parler avec des blessés de guerre, un beau geste que d'aller vers les plus meurtris, qui nous rappelle que le métier des armes n'est pas celui de la parade mais celui où le sang coule, un métier qui génère des handicapés.

Devant les caméras, le chef de l'Etat s'est engagé auprès d'un sous-officier installé sur un fauteuil roulant à ce que la France ne les laisse pas tomber. C'est une déclaration qui tranche avec la grande tradition française qui veut que les grands blessés n'ont jamais eu par l'Etat et des Français les attentions à hauteur de leur besoins et de leur dévouement pour la France. Les soutiens dont ils ont pu disposer proviennent effectivement d'associations créées par des militaires, telle que L'**Union des Blessés de la Face** et de la **Tête** qui n'a jamais été financée par les pouvoirs publics. Il n'y a que des militaires pour comprendre la souffrance des blessures. Il est bon de rappeler que cette association a été créée en 1921 par trois grands

blessés de la face pour venir en aide à leurs camarades blessés au visage, défigurés, abandonnés de tous et sans ressources.

Le chef de l'Etat ne veut pas qu'en 2010 nos blessés soient abandonnés de tous mais pourra-t-il tenir ses engagements dans une France dont des élus ne pensent qu'à « *promouvoir des rassemblements populaires à Paris et dans toute la France, dans le cadre de la fête nationale* » à la place d'honorer ceux qui payent de leur vie leur dévouement au pays ? Vu la tournure que prennent nos engagements armés, une des premières mesures serait de réfléchir à la place à leur donner dans notre société où l'on parle beaucoup de discrimination, et donc d'anticiper tout en valorisant leur courage et leur sacrifice.

Le symbolisme

Un beau spectacle, voilà comment néanmoins le défilé de 2010 pourrait être défini. Au moins les Français peuvent être fiers d'avoir vu des hommes et femmes qui sont peut être le dernier carré de Français à respecter leur drapeau. A travers eux, la jeunesse nous rassure, quelle que soit la voie qu'elle a choisie en intégrant des écoles militaires ou de police, en rejoignant les sapeurs-pompiers, en pilotant un blindé ou un aéronef, en intégrant l'école des Moussettes... en fait en portant l'uniforme, symbole de leur engagement au service de la communauté nationale.



Ils sont là, comme l'ont été nos grands anciens lorsque la France a douté dans son histoire du chemin à prendre, seuls, mais convaincus de bien servir. Ce sont les mêmes, et cette année est marquée de symbolisme par la présence supplémentaires de troupes africaines, celles qui étaient plus françaises dans l'âme que les Français lors de l'occupation allemande. Quatorze anciennes colonies d'Afrique sub-saharienne ont ouvert le défilé avec leurs militaires s'affichant fièrement, rappelant que la France est intimement liée à leur histoire. Cinquante ans après leur indépendance, ces armées participent à des missions de maintien de la paix au même titre que les nations européennes et son ancienne puissance coloniale.

Dans un proche passé, en 1999, des soldats français avaient été heureux de servir avec leurs frères d'armes en Centrafrique pour contribuer à rétablir la paix dans ce pays. Un colonel Sénégalais commandait alors la force de paix qui regroupait un détachement français et plusieurs détachements africains. Ces hommes animés par un même idéal avaient déjà défilé ensemble, mais en Afrique. Cette année, les détachements africains qui ont défilé devant la tribune officielle où siégeait le Président français au côté de ses homologues africains ont rendu un hommage vibrant à leurs grands anciens qui n'ont pas hésité à rejoindre l'armée d'Afrique pour combattre pour la Liberté. Comme nous sommes en France, les critiques n'ont pas épargné les dirigeants de ces pays mais encore une fois elles viennent de ceux qui ne comprennent rien aux valeurs de **Frères d'armes** africains et français.



Et c'est bien d'une **fraternité** qu'il s'agit, basée sur une histoire commune que personne ne pourra jamais effacer. Les Africains en arriveraient à aimer leur histoire plus que les Français n'accepteraient la leur. Les Africains n'ont pas honte d'être ceux qu'ils sont, alors nous, Français, remettons en cause et en permanence notre passé. Nous devrions au contraire être fiers de ces grands anciens à la peau

noire, comme de nos anciens, qui ont été représentés par les jeunes Africains qui ont défilé. Les générations à venir ont le droit de dire qu'ils avaient un arrière-grand-père à Verdun, ou un autre de leur ascendant débarquant en Provence, combattant en Indochine ou en Algérie.

Cette **fraternité d'armes** dont le Conseil constitutionnel a enfin reconnu le principe de l'égalité des pensions des anciens soldats africains et français. Après tant d'années où l'inégalité a prévalu, c'était la moindre des reconnaissances qui confirme peut-être cette volonté de la France de nouer de nouvelles relations avec ses partenaires africains par plus d'**équité** et de **justice**.

Bien entendu, les opposants à toute politique contraire à leurs propres convictions, ceux qui ne connaissent pas l'Afrique et l'armée, ont sauté sur l'occasion pour s'exprimer, analyser et critiquer la présence des troupes africaines. Certains défenseurs des libertés iront à poser la question de savoir si la France rendait hommage aux sacrifices des tirailleurs coloniaux des deux guerres ou si la célébration du cinquantenaire de la proclamation des indépendances des pays africains sur les Champs-Élysées n'était que l'expression du post-colonialisme français. Il fallait le demander aux militaires des deux continents, qui étaient les plus compétents pour répondre à cette question, aux Tchadiens qui connaissent parfois mieux l'histoire de France que les Français eux-mêmes. Malheureusement les journalistes vont chercher les réponses ailleurs. Ce 14 juillet était aussi le défilé de l'anniversaire des 100 ans de l'aéronavale, dont nous pouvons être admiratifs des progrès réalisés. La France a une histoire riche, soyons-en fiers.

Ce défilé est donc emprunt de symbolisme où des hommes et des femmes en sont les porteurs principaux. L'**égrégore** qui anime ces militaires en fait leur force et mérite notre admiration. Symbolisme aussi dès l'ouverture du défilé effectué par le général Patrice Caille, chef parachutiste de grande valeur entouré dans son véhicule de bérets rouges alors que le général Marcel Bigeard venait de nous quitter. Peu de journalistes peuvent comprendre ces jeux du hasard et des symboles.

L'inquiétude

Les véhicules, les aéronefs, les armements ne sont qu'accessoires à côté de la valeur humaine d'un défilé comme celui-ci. Concernant les matériels, il serait aussi intéressant de donner la parole aux militaires pour savoir s'ils répondent à leurs

attentes en matière de combat. La réduction de 3,5% pressentie sur le budget de la Défense qui devrait concerner principalement les crédits d'équipements pour les trois prochaines années ne rassure pas, sauf à envisager de ne plus participer à des missions de combat ou à accepter plus de pertes parmi les rangs des combattants.

Souvenons-nous

Neuf militaires de l'armée de terre ont été tués en Afghanistan depuis le début de l'année, trois autres au Liban, et un autre en Guyane, sans oublier les policiers, gendarmes, pompiers et autres serviteurs de l'Etat qui ont perdu leur vie, c'est à eux que nous devons dédier ce 14 juillet 2010. Une grande nouveauté qui pourrait être envisagée pour le 14 juillet 2011 serait d'énumérer les noms des morts au service de la France de l'année, comme le font les parachutistes le jour de la fête de la Saint Michel. Au moins, les Français comprendraient que l'armée a une âme et mérite d'être respectée.

La rédaction d'ADER

Le coup de gueule ! La fin tragique de l'otage M. Germaneau

Selon les médias, l'attaque du camp d'AQMI, le jeudi 22 juillet au Mali, situé à environ 150 kilomètres de la frontière avec la Mauritanie, au nord-ouest de Tombouctou, se serait déroulée vers cinq heures du matin. Des militaires français auraient foncé sur une tente dans laquelle Michel Germaneau pouvait être détenu, alors que les commandos des GSI mauritaniens se seraient occupés des autres tentes. Les combats auraient été brefs. En fin de compte, le Français est bien mort et l'adjoint du maire de Marcoussis (Essonne) dont l'otage était un administré, s'en empressé de critiquer l'action menée par le gouvernement français. Pas un mot par contre pour s'enquérir du sort des militaires français qui auraient pu participer à l'opération. Le président Sarkozy s'est montré déterminé à venger cette mort, en menaçant très clairement les « assassins ».

Nous partons donc vers des polémiques encore bien franco-françaises sur les conditions réelles de cette mort, avec des menaces de représailles qui laissent entendre que la France va s'occuper d'un nouveau front de bataille contre le terrorisme. Avec quels moyens ? Et avec quelle armée alors que le budget va encore être réduit ?

Le coup de cœur. RMT, un ancien de Koufra décoré

A 90 ans, Daniel Nevot ne s'est pas déplacé des Etats-Unis où il vit pour être uniquement décoré de la Légion d'honneur mais pour inaugurer aussi une statue qu'il a offerte au Régiment de Marche du Tchad (RMT). Daniel est le dernier survivant de la bataille de Koufra et son histoire se confond avec celle de Philippe Leclerc de Hautecloque qui l'appelait « *le caporal de Koufra* ».

Agé de 21 ans, il avait commencé la guerre au printemps 1940 en Norvège à Narvik, où son unité avait été rattachée à la 13^{ème} demi-brigade de Légion étrangère. Il rejoint ensuite le Tchad pour servir au sein du régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad avec lequel il participera à la bataille de Koufra : « *Après la prise de l'oasis de Koufra, dans le désert libyen, le 1^{er} mars 1941, Leclerc nous a rassemblés dans le fort italien. Il a fait monter les couleurs et a ensuite prononcé le fameux serment* ». Estafette du régiment, il sera toujours en tête de l'unité devenue régiment de marche du Tchad. Il entrera ainsi parmi les premiers à Paris comme à Strasbourg et, plus tard au « *nid d'aigle* » d'Hitler. « *J'ai fait le maximum, j'étais toujours volontaire* ». En 2010, aux Marsouins avec qui il s'est entretenu, il dira « *Si j'avais à leur dire quelque chose ce serait ceci : écoutez les gars, faites ce que j'ai fait, soyez patriotes et si vous vous battez, c'est pour le drapeau français.* »

Bravo Daniel !

Outrage au drapeau français

Le décret relatif à l'incrimination de l'outrage au drapeau tricolore paru au JORF le 23 juillet était largement espéré. Pourquoi avoir attendu si longtemps ? L'opinion n'était sans doute pas mûre. Peut-être. La question est aussi de savoir comment nous en sommes arrivés là. Qui doit apprendre à nos enfants, car cela commence là, à respecter les symboles de la République, que ce soit la Marseillaise ou le drapeau ?

C'est aussi une réflexion sur la liberté d'expression et sur ses limites. La FNAC a su faire marche arrière en licenciant le personnel ayant initié l'outrage public au drapeau. Il n'y a pas de liberté d'expression absolue et tout nous le montre aujourd'hui : « *Ma liberté s'arrête là où commence celle des autres comme celle des autres s'arrête là où commence la mienne* ».

La question du drapeau pourrait aussi se poser lors de la commémoration vraisemblable du 140^{ème}

anniversaire de la commune en 2011 à Paris qui suscitera sans aucun doute une action engagée de la Mairie. Les drapeaux rouges et le chant de l'Internationale seront vraisemblablement à l'honneur pour rappeler une insurrection, ne l'oublions pas, notamment contre la nouvelle assemblée élue de 1871 tout en voulant poursuivre la lutte contre l'Allemagne en s'appuyant sur la garde nationale. Peut-on avoir deux drapeaux en France, deux hymnes alors que les drapeaux étrangers et le sifflement de la Marseillaise choquent une grande partie d'entre nous ?

Décret n° 2010-835 du 21 juillet 2010 relatif à l'incrimination de l'outrage au drapeau tricolore

*Le Premier ministre,
Sur le rapport de la ministre d'Etat, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés,
Vu la Constitution, notamment son article 2 ;
Vu le code pénal, notamment ses articles 132-11, 132-15,
433-5-1 et R. 610-1 ;
Le Conseil d'Etat (section de l'intérieur) entendu,
Décrète :*

Article 1

*Le chapitre V du titre IV du livre VI du code pénal est complété par une section 11 ainsi rédigée :
« Section 11*

« De l'outrage au drapeau tricolore

« Art.R. 645-15.-Hors les cas prévus par l'article 433-5-1, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe le fait, lorsqu'il est commis dans des conditions de nature à troubler l'ordre public et dans l'intention d'outrager le drapeau tricolore :

« 1° De détruire celui-ci, le détériorer ou l'utiliser de manière dégradante, dans un lieu public ou ouvert au public ;

« 2° Pour l'auteur de tels faits, même commis dans un lieu privé, de diffuser ou faire diffuser l'enregistrement d'images relatives à leur commission. « La récidive des contraventions prévues au présent article est réprimée conformément aux articles 132-11 et 132-15 ».

Article 2

Le présent décret est applicable sur l'ensemble du territoire de la République.

Article 3

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, est chargée de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 21 juillet 2010. François Fillon

Par le Premier ministre :

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, Michèle Alliot-Marie

L'affaire WikiLeaks et l'armée française

La publication par le site WikiLeaks.org de milliers de documents secrets de l'armée américaine concerne un incident où l'armée française en Afghanistan se rendrait coupable de tirs contre les civils.

Pour le ministre de la Défense, Hervé Morin, les comptes rendus concernant les opérations en Afghanistan publiées par le site WikiLeaks le 25 juillet, et plus précisément ceux où sont évoquées les actions de l'armée française, n'ont rien d'inédits. Le ministre de la Défense déclare qu'« *il a vu simplement les documents qui concernent les militaires français où il n'y a rien de nouveau et d'assurer agir en totalement transparence et que les faits qui sont dévoilés avaient été largement commentés par la presse* ».

L'Etat-major a cependant apporté des précisions sur l'incident au cours duquel 8 enfants afghans auraient été blessés après des tirs français en direction de leur minibus qui s'approchait trop près d'un convoi militaire. Le conducteur du minibus a ignoré les avertissements des militaires français en insérant son véhicule entre deux blindés. En application de la procédure en vigueur, deux tirs de sommation ont été tirés au sol dans sa direction blessant légèrement à cause des éclats quatre personnes dont un enfant. Les blessés ont été évacués auprès d'un poste médical français pour y recevoir des soins et ils ont pu rejoindre leur domicile deux jours après.

La France s'arme contre les cyber-attaques (interview dans la presse)

L'Allemagne a annoncé qu'elle a été victime de nombreuses attaques informatiques (09 août 2010). Nicolas Arpagian, auteur de « La cybersécurité » expose la politique française dans ce domaine ([Interview](#) du 20 août 2010, recueillie par Pierre Duquesne et Guillaume Bouniol, Ouest-france.fr.)

Le ministre de la Défense allemand a déploré, la semaine dernière, le nombre de cyber-attaques contre son pays. Qu'en est-il de la France ?

La France ne communique pas sur ce sujet. En janvier 2009, le système informatique du ministère français de la Défense a été contaminé par le programme Consicker, sorte de virus obligeant les services à déclencher un système de secours. Cela peut prendre une autre ampleur. La Russie, en 2008, a mis hors d'état de fonctionnement le système informatique de l'armée géorgienne, au

début de la guerre. Toute l'aviation de la Géorgie est restée clouée au sol.

Connaissez-vous d'autres exemples de cyber-attaques ?

En Afghanistan, les Américains utilisent des drones pilotés depuis les États-Unis. Les talibans, grâce à un logiciel coûtant 26 dollars, ont réussi à intercepter les images envoyées par ces engins coûtant trois à quatre millions de dollars ! Certaines attaques ne visent pas à détruire les systèmes de communication, mais à agir sur le contenu, pour faire une campagne de dénigrement.

Comment la France se défend-elle contre les cyber-attaques ?

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, en 2008, a prévu la création de l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (Anssi). Sa mission : faire en sorte que les systèmes d'information stratégiques de l'État ou des grandes industries soient moins fragiles. D'une centaine de soldats à sa création, elle va passer à 250 personnes en 2012. Dans le contexte budgétaire, cela témoigne d'un effort certain.

La France mène-t-elle des actions offensives ?

Officieusement, c'est la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) qui s'en occupe. La doctrine choisie par la France est contestable. C'est une transposition de la dissuasion nucléaire en matière cybernétique. Sans jamais indiquer leurs capacités de nuisance, les autorités communiquent le message suivant : « *Si vous nous attaquez, la riposte sera terrible.* » Une méthode contestable sur Internet, où la guerre asymétrique atteint son paroxysme. Des grandes sociétés ou des organisations terroristes peuvent rivaliser avec les États.

Quelle stratégie, selon vous, doit être adoptée par la France ?

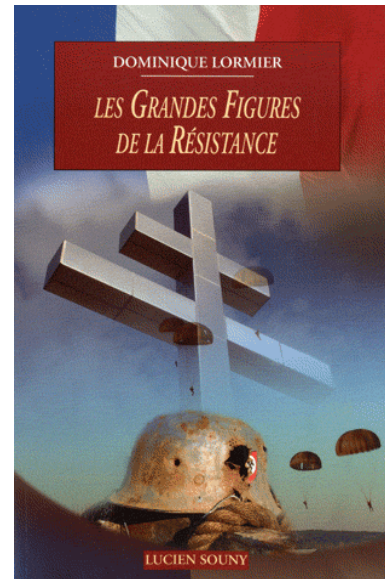
La cybersécurité est avant tout une affaire d'hommes. Plus que des programmes coûteux, il faut recruter de bons cerveaux. Mais les as de l'informatique peuvent très bien faire carrière dans les services de sécurité des grandes sociétés. C'est pourquoi il est très important que la France se donne les moyens d'attirer ces profils et qu'elle développe des partenariats public-privé pour connaître les dernières évolutions.

Brève

Le mois d'août est beaucoup plus animé sur les questions de défense et de sécurité que nous ne

pourrions le croire. Une veille quotidienne a donc été assurée au mois d'août sur le blog www.defense.canalblog.com.

Bibliographie



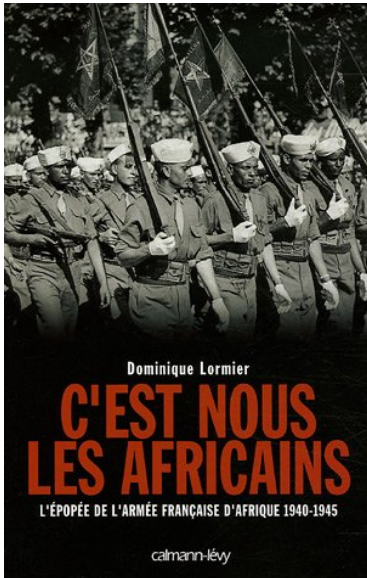
Présentation Décrite

Ce livre aurait pu s'intituler « La Résistance aux cent visages ». Son auteur nous montre en effet, à travers une suite de portraits, combien les femmes et les hommes qui luttèrent avec héroïsme contre l'Allemagne hitlérienne et l'Italie mussolinienne venaient d'horizons très divers et combien ils étaient différents. Ces cent biographies, émouvantes et souvent inédites, témoignent en effet non seulement des motivations qui les poussaient à agir et de l'idéal qu'ils se faisaient, à titre individuel, de la Résistance, mais aussi de leurs audacieux combats en métropole et, ne l'oublions pas, dans les rangs de la France libre et de l'armée d'Afrique.

Non sans émotion, nous retrouvons ici Lucie et Raymond Aubrac, Marc Bloch, Pierre Brossolette, Pierre-Henri Clostermann, Marie-Madeleine Fourcade, Georges Guingouin, Jean Moulin, Henri Rol-Tanguy, Germaine Tillion, Martial Valin. Et tant d'autres encore... avec, naturellement, grande figure parmi toutes, Charles de Gaulle. A tous ceux qui veulent comprendre ces pages héroïques de notre Histoire, cet album de vies manquait.

Le voici donc et, avec lui désormais, la possibilité nous est offerte, par-delà les aléas de la mémoire, de mettre sur chaque visage bien plus qu'un nom et des actes, une vie et un destin.

280 pages. Editeur : [Lucien Souny](http://www.lucien-souny.com)



Présentation Sud planète

300 pages

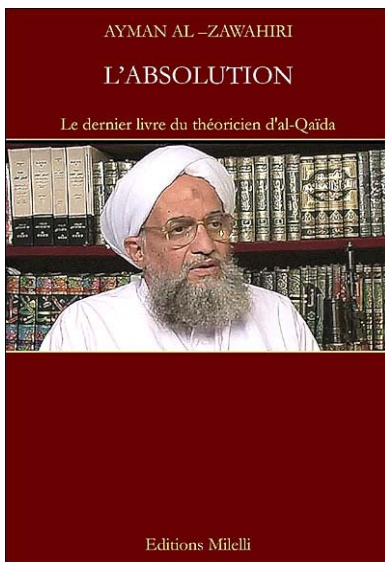
[Editeur Calmann-Lévy](#)

L'épopée de l'armée française d'Afrique de 1940 à 1945 demeure une page peu connue de notre histoire. Elle symbolise pourtant le retour triomphal de la France en tant que grande puissance mondiale, après la défaite de mai-juin 1940.

Pendant cinq ans, dans la chaleur suffocante du Sahara comme dans l'hiver glacial de l'Europe du Nord, des Français de métropole et des colonies, des Nord-Africains (Marocains, Algériens, Tunisiens), des Noirs d'Afrique ont combattu ensemble. Le petit groupe armé qui faisait le coup de feu contre les Italiens en Erythrée au lendemain de l'Armistice honni devint en 1942 une brigade aguerrie qui repoussa Rommel à Bir Hakeim, avant de se muer en une armée redoutable qui débarqua en Italie et en Provence en 1944.

Le sud de la France est libéré, le Rhin traversé et un quart du territoire du IIIe Reich occupé par cette troupe bigarrée composée de chrétiens, de juifs, de musulmans et d'agnostiques portés, pour un temps, par un même idéal patriotique et humaniste. Le bilan est éloquent : pour la perte de soixante mille soldats tués, l'armée française d'Afrique peut revendiquer la mise hors de combat de six cent mille soldats germano-italiens, tués ou faits prisonniers.

Dans ce livre captivant, qui présente notamment les particularités de l'armée d'Afrique avec ses divers régiments, [Dominique Lormier](#) explique comment les libérateurs africains furent priés après la guerre de redevenir des « bougnouls » et des « nègres », ce qui suscita une incompréhension et une révolte annonciatrices d'autres guerres et, à terme, de la perte par la France de son empire colonial.



Présentation Decrite

282 pages

[Editeur Milelli](#)

Voici la traduction du dernier livre d'Ayman al-Zawahiri, « al-Tabri'a », diffusé en arabe sur Internet en mars 2008. A l'heure où al-Qaïda subit une défaite stratégique en Irak mais se raffermit en Afghanistan, le débat fait rage au sein des islamistes, entre ceux qui s'engagent dans l'autocritique, et ceux qui persistent dans leurs positions. Au premier rang de ces derniers, Ayman al-Zawahiri, bras droit d'Oussama Ben Laden et théoricien d'al-Qaïda, qui déploie ici toute sa rhétorique ainsi que ses connaissances historiques, religieuses et politiques, pour tenter de contrer les autocritiques récemment parues dans plusieurs pays arabes, notamment son pays natal, l'Égypte.

Ce faisant, il revient sur les attentats du 11 septembre, les prises d'otages en Irak, les attentats survenus en Égypte, les relations entre l'islam et l'Occident, le jihad ainsi que sur sa propre biographie et ses relations avec Oussama Ben Laden, en fournissant un aperçu précieux de ce qui hante l'un des « cerveaux » d'Al Qaïda ainsi que la position officielle de cette organisation.

NB : Pour comprendre l'influence et l'exploitation de ce texte par les combattants,, lire aussi « *In their own words, voices of Jihad* », par David Aaron, fondation de la Rand corporation, 2008, 333 pages, téléchargeable sur www.rand.org

Question parlementaire choisie : le renseignement en France

Nos parlementaires travaillent et le ministère de la défense est tenu, comme toute l'administration, de répondre aux représentants du Peuple. A ce titre, les réponses données sont toujours une source importante et fiable d'information.

Question écrite n° 55871 publiée au JO le 02/02/2010

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la défense sur les services de renseignements français. Il demande de bien vouloir lui présenter l'organisation des services français de renseignement ainsi que leurs moyens respectifs.

Réponse du ministère parue au JO le 28/07/2010

Le renseignement est structuré en France autour de plusieurs services complémentaires au sein des ministères chargés de la défense (direction générale de la sécurité extérieure, direction du renseignement militaire et direction de la protection et de la sécurité de la défense), de l'intérieur (direction centrale du renseignement intérieur) et de l'économie et du budget (direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières, service du « traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins » ou TRACFIN). Conformément aux orientations définies dans le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, la gouvernance de ces services a été renforcée avec la création du Conseil national du renseignement (CNR) et la mise en place d'un coordonnateur national du renseignement.

Le CNR, présidé par le Président de la République, constitue une formation spécialisée du conseil de défense et de sécurité nationale réunissant le Premier ministre, les ministres et les directeurs spécialisés du renseignement dont la présence est requise par l'ordre du jour, ainsi que le coordonnateur national du renseignement. Il définit les orientations stratégiques et les priorités en matière de renseignement. Il établit la planification des moyens humains et techniques des services spécialisés de renseignement. Le coordonnateur national du renseignement conseille le Président de la République dans le domaine du renseignement. Il transmet les instructions de ce dernier aux responsables des services spécialisés, qui lui communiquent les renseignements devant être portés à la connaissance du chef de l'État et du Premier ministre, et lui rendent compte de leur activité. Il coordonne l'action et s'assure de la bonne coopération des services spécialisés constituant la communauté française du renseignement. Avec le concours du secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, le coordonnateur national du renseignement rapporte

devant le CNR, dont il prépare les réunions, et veille à la mise en œuvre des décisions prises par ce conseil.

Au sein du ministère de la défense, la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), placée sous l'autorité directe du ministre, est chargée du renseignement à l'extérieur du territoire national. Son organisation et son dispositif de recueil et d'analyse du renseignement sont adaptés de manière continue afin de faire face à l'intensification des crises et des menaces. La DGSE privilégie de plus en plus le recours à des dispositifs souples, polyvalents et très réactifs, qui entraînent des adaptations structurelles internes importantes.

Pour sa part, la direction du renseignement militaire (DRM), qui relève du chef d'état-major des armées, a pour mission de satisfaire les besoins en renseignement d'intérêt militaire de ce dernier et des autorités et organismes du ministère de la défense, des commandements opérationnels et organiques, ainsi que ceux des autorités et organismes gouvernementaux concernés. Elle est notamment chargée de centraliser, d'analyser, d'exploiter et de diffuser le renseignement militaire et d'intérêt militaire au profit des autorités et organismes concernés. La DRM est engagée sur l'ensemble des théâtres extérieurs, en appui des opérations de nos forces.

Enfin, la direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD) est le service dont dispose le ministre de la défense en matière de sécurité du personnel, des informations, des matériels, des installations sensibles et du patrimoine industriel et économique lié à la défense. Articulé autour d'entités permanentes implantées dans les zones de défense, outre-mer et à l'étranger, le maillage territorial de la DPSD garantit une coopération opérationnelle permanente avec les armées. Il est complété par une présence auprès des forces engagées sur les théâtres d'opérations extérieurs :

Service	moyens humains	moyens budgétaires en 2009 (CP)
DGSE	4 500 personnes (hors service action)	480,4 millions d'euros
DRM	1 650 personnes	155 millions d'euros
DPSD	1 300 personnes	96,3 millions d'euros

Pour s'informer : www.defense-et-republique.org
Pour réagir : www.defense.canalblog.com
Pour écrire : Roger Annette, redaction@defense-et-republique.org
Pour nous contacter : contact@defense-et-republique.org